

# Les droits des usagers : comment les respecter et les promouvoir ?



Appréhender de nouveaux outils et développer des pratiques innovantes garantissant au quotidien le respect des droits des personnes accompagnées.

INTRA

 **Durée : 2 jours, 14 heures**

## Objectifs pédagogiques

- Identifier l'évolution des droits reconnus aux usagers.
- Analyser les situations sensibles et/ou les difficultés rencontrées par les professionnels.
- Cerner la responsabilité des professionnels en jeu dans leur pratique quotidienne.
- Développer des pratiques respectueuses des droits et libertés des résidents ou bénéficiaires.
- Favoriser une réflexion éthique opérationnelle au sein des équipes.

## Public

Professionnels travaillant auprès de personnes vulnérables.  
*Aucun prérequis.*

## Intervenant

Juriste en droit médical et santé publique

## Module 1 - Approche réglementaire et éthique des droits des usagers

- Droit, droits fondamentaux, liberté, sécurité, citoyenneté, responsabilité.
- Les acteurs concernés : les usagers au cœur des soins, les professionnels, les familles.
- Les objectifs de l'action sociale et médico-sociale au service des usagers.
- Le respect des droits : condition impérative.
- Les grandes lois et chartes affirmant et renforçant les droits et libertés des usagers.
- Les sept droits fondamentaux (art. L.311-3 CASF) et autres repères juridiques.
- Les outils au service du respect des droits et des libertés.
- Le questionnement éthique au cœur du respect des droits et libertés.
- L'usager en acteur de sa prise en charge et en partenaire des professionnels.
- Les dilemmes éthiques les plus souvent rencontrés.
- Éthique relationnelle avec les familles et entre professionnels, les outils de référence.

## Module 2 - Zoom sur les bonnes pratiques professionnelles respectueuses des droits et libertés des usagers

### Seront travaillées :

- Les définitions avec les références d'articles (Code civil, CASF, Code de la santé publique, Code pénal).
- Les situations de non-respect versus les bonnes pratiques à adopter.
- L'étendue des droits, obligations et responsabilités de ceux qui entourent l'usager.

### Les droits impérieux innervant tous les autres droits dans l'accompagnement et le soin :

- Le droit à la bienveillance (et à la non-maltraitance).
- Le droit au respect de la dignité, de l'intimité, de la vie privée.
- Le droit à la protection juridique.
- Le droit de faire valoir et défendre ses droits.

### Les droits incontournables dans l'accompagnement et le soin :

- Le droit à l'information, au consentement et au refus.
- Le droit à la confidentialité.
- Le droit de ne pas souffrir et le droit à la santé.

### La création d'une charte des droits et libertés des usagers.